

## Formation S'installer autrement en agriculture : la SCOP et la SCIC

**Nouveau format 2 jours  
2 visites**

Si vous lisez cette information, probablement que :

- vous avez un projet collectif en agriculture !
- le monde de l'ESS vous interpelle...
- vous rêvez d'un système de gouvernance différent...
- vous souhaitez ne pas reproduire les schémas classiques de capitalisation financière en agriculture, et pourtant vous êtes obligé d'investir...
- vous vous questionnez sur le statut social du Non Salarié Agricole peu protecteur pour l'agriculteur...
- vous imaginez une ferme diversifiée, avec des interactions vertueuses entre ses ateliers !
- vous avez d'autres raisons...

... pour vous questionner sur la **pertinence des SCOP et des SCIC en agriculture** !

Cette formation est donc pour  
vous et/ou les autres membres de votre collectif

Les jeudi 21 et 28 mars 2024

sur la SCOP des Volontoux à Beaumont les Valence, et la SCIC la Clef des Sables à St Lattier, de 9H à 17H

Venez découvrir :

- **le fonctionnement des SCOP et des SCIC,**
- **les différences entre les SCOP - SCIC et les sociétés civiles agricoles classiques (GAEC, EARL, SCEA),**
- **les freins des SCOP - SCIC dans les projets agricoles**
- mais aussi les **perspectives qu'offrent les SCOP - SCIC pour changer notre société.**
- et comparer des **montages innovants pour des fermes productrices en recherche d'impacts sociales et écologiques positifs**

Ces journées de formation, en partenariat avec l'**Adear de la Drôme**, s'ancreront dans le concret avec :

- Deux **visites de fermes coopératives et diversifiées : SCOP des Volontoux et SCIC la Clef des Sables**
- des **témoignages**
- des **apports théoriques de Rémy Dalant Welcomme de l'URSCOP** et de **Béatrice Badel des Fermes Partagées**

## Les conditions de participation :

	<b>Formation</b>	<b>Adhésion à l'Adear de la Drôme</b>	<b>Frais de déplacement, d'alimentation</b>
<b>Cotisant à Vivea (à jour des cotisations)</b>	Le coût pédagogique est à la charge de Vivéa	Obligatoire : prix libre, montant suggéré = 40€ (notamment pour les Drômois qui vont bénéficier d'un accompagnement de l'Adear Drôme)  Personnes déjà adhérentes d'une autre Adear : pas d'adhésion obligatoire !	A votre charge  Repas tirés du sac
<b>CPF</b>	Le coût pédagogique est pris par le CPF		
<b>Autres OPCO</b>	Possible hors subrogation		
<b>Autofinancement personnel</b>	180€ les 2 journées		

Pour vous inscrire, par mail à [bbadel@lesfermespartagees.coop](mailto:bbadel@lesfermespartagees.coop) en précisant votre statut actuel, **avec en pièce jointe le document "Arrhes Formations Mars 2024" et envoyez les 50€ d'arrhes à l'Adear 26** : L'Usine Vivante 24 avenue Adrien Fayolle, 26400 CREST

Pour en savoir plus, **appelez Béatrice au 07 57 18 90 74...**